

A la clôture de cette cause, je décidai que la dite élection était nulle, et je vous certifie maintenant cette décision conformément au statut.

J'annexe ci-jointe une copie de mes notes des témoignages pris dans l'affaire de la dite pétition.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

ADAM WILSON,
J.

A l'honorable
Orateur de la Chambre des Communes,
Ottawa.

Toronto, 12 avril 1875.

MONSIEUR,—Conformément à l'Acte des Elections Contestées de 1873, en sus du certificat que je vous envoie ci-joint, attestant que l'élection du district électoral de Toronto-Centre, tenue les 22^{ème} et 29^{ème} jours de janvier dernier, alors que Robert Wilkes, écuyer, fut élu comme représentant du district électoral de Toronto-Centre dans le Parlement de la Puissance du Canada, était nulle, j'ai l'honneur de vous faire rapport :—

(a) Qu'aucun acte de corruption n'a été prouvé comme ayant été commis par aucun candidat à cette élection ou à sa connaissance et de son consentement.

(Vu que les accusations personnelles portées contre M. Wilkes ont été retirées, il est devenu inutile de faire une enquête sur ce sujet.)

(b) Que Jas. E. Leslie, l'un des agents de Robert Wilkes, a, d'après la preuve faite dans la dite affaire, été trouvé coupable d'actes de corruption à la dite élection.

(c) Je ne puis dire d'après les témoignages rendus devant moi qu'il y ait raison de croire que la corruption ait été exercée d'une manière considérable dans la dite élection.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

ADAM WILSON,
J.

A l'honorable
Orateur de la Chambre des Communes,
Ottawa.

ÉLECTIONS CONTESTÉES D'HAMILTON.

Toronto, 24 avril 1875.

MONSIEUR,—Conformément à l'Acte des Elections Contestées de 1873, je prends la liberté de vous certifier en ce qui concerne l'élection pour le district électoral d'Hamilton, tenue les 22^{ème} et 29^{ème} jours de janvier 1874, qu'une pétition a été duement présentée en vertu du dit statut contre l'élection d'Andrew Trew Wood et *Æmilius Irving* (alias *Thomas Æmilius Irving*) comme représentants du district électoral d'Hamilton dans le Parlement de la Puissance du Canada; que l'affaire de cette pétition a été portée devant moi, l'un des juges d'élection, au palais de justice de la cité d'Hamilton, dans le dit district électoral, mardi, le 9^{ème} jour de mars 1874, et qu'elle a été ajournée jusqu'au 20^{ème} jour d'avril 1874.

A la clôture de cette cause, je décidai que les dites élections étaient nulles; et je vous certifie maintenant cette décision conformément au statut.

J'annexe ci-jointe une copie de mes notes des témoignages pris dans l'affaire de la dite pétition.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

ADAM WILSON,
J.

A l'honorable
Orateur de la Chambre des Communes,
Ottawa.